

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 21 juin 2011

Communiqué de presse commun

Rencontre des Conseils d'Etat neuchâtelois et fribourgeois

Les Conseils d'Etat neuchâtelois et fribourgeois se sont rencontrés le lundi 20 juin à Chiètres (FR). Conformément à la décision prise lors de leur dernière rencontre de novembre 2010, les deux exécutifs ont discuté d'un état des lieux de leurs collaborations, en examinant les projets existants et prévus entre les deux cantons. Pour les projets centraux de cette collaboration, ils ont décidé des modalités et des mesures à prendre pour l'approfondissement de leur collaboration.

Au niveau de la collaboration bilatérale, les deux Gouvernements ont principalement abordé les projets suivants :

Police intercantonale sur le Lac de Neuchâtel

La constitution d'une seule unité de police du lac sur le Lac de Neuchâtel est souhaitée entre les polices cantonales fribourgeoise, neuchâteloise et vaudoise. Contact sera pris avec le canton de Vaud en vue de la création d'un groupe de travail entre ces trois entités avec pour mission d'instituer les bases de cette collaboration et d'en définir les modalités.

Nouvelle destination touristique « Jura & Trois-Lacs »

Dans le cadre du programme marketing de la nouvelle destination touristique « Jura & Trois-Lacs », une société marketing va être créée le 1 janvier 2012. Le Gouvernement fribourgeois salue l'idée d'une participation de l'Association régionale du Lac (ARL) et d'Estavayer-le-Lac – Payerne Tourisme à ce programme marketing qui s'inscrit dans la continuité de la collaboration marketing depuis Expo.02. Les discussions doivent encore être approfondies. Le but est d'aboutir à la signature d'une convention intercantonale, qui permettrait de définir la participation à la société marketing.

Association de la Grande Cariçaie – Rive sud du Lac de Neuchâtel

Le Gouvernement neuchâtelois s'est montré ouvert à une future adhésion du canton à l'association de la Grande Cariçaie dans le but, notamment d'organiser l'entretien dans les marais non boisés, les suivis scientifiques de la faune et de la flore et l'accueil et l'information du public. Cette participation est toutefois conditionnée à celle du canton de Berne avec qui les contacts vont être pris tout prochainement.

Equipement en institutions sociales et éducatives

Les deux Gouvernements ont discuté de l'opportunité de développer une collaboration dans le domaine de l'équipement en institutions sociales et éducatives cantonales. Il s'agit de mener une réflexion sur une possible collaboration entre les deux cantons. La question sera approfondie par les deux conseillères d'Etat concernées.

Autres projets

Les deux Gouvernements ont également fait l'état des lieux des domaines de collaborations actuels entre les deux administrations cantonales. Au total une douzaine de projets concernant les registres du commerce, la santé au travail, la santé, l'archéologie, le tourisme, l'hébergement et l'encadrement des personnes internées à des fins d'assistance et le conseil en économie laitière sont en cours.

En ce qui concerne les collaborations multilatérales, les deux Gouvernements veulent unir leurs forces pour valoriser leurs intérêts dans le projet Région Capitale suisse et dans le projet Greater Geneva Berne area.

Contact

—

Danielle Gagnaux, Chancelière d'Etat du canton de Fribourg, T +41 26 305 10 40

Séverine Despland, Chancelière d'Etat du canton de Neuchâtel, T +41 32 889 40 05